



Probleme sur lieu de travail

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 14 avril 2003

Bonjour,

J'ai des problèmes de santé (reflux gastro oesophagiens & sinusites). Or je suis systématiquement contrainte de subir (au cours d'entretien par ex) ou sur mon lieu de travail temporaire (agent d'accueil) les effets négatifs de fumeurs. Je signale gentiment ma situation par rapport à cela. Mais cela suscite plutôt des réactions de rire et de rejet à mon égard.

Je trouve scandaleuse l'attitude du Psdt Chirac qui se targue de mener une campagne antitabac alors que la loi Evin qui date depuis plusieurs années n'est même pas appliqué dans 90% des structures professionnelles.

Je ne comprends pas l'attitude des pouvoirs publics français. Plutôt limitée et peu efficace devant ce fléau.

Merci

Réponse :

Il est évident que les effets bénéfiques des annonces faites par le Président et son Ministre de la Santé sont remises en cause par le laxisme des administrations chargées de veiller à l'application de la loi, parquets, officiers de police judiciaire, chef d'établissements d'enseignement, ... Ces remarques ont été transmises à qui de droit et, nous en sommes persuadés, elles seront prises en considération.

L'annonce du plan cancer est très récente, donnons-nous jusqu'à l'été pour vérifier si des instructions suffisantes ont été données pour que cette volonté d'agir se traduise dans les faits.

Pour votre cas personnel, prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la [protection contre le tabagisme](#), consultez également les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Dès que vous estimerez que votre dossier est suffisamment étayé, reprenez contact avec nous.